

**CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024**

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

<b>Nombre de Conseillers</b>
En exercice : 14
Présents : 08
Votants : 11

Procès-verbal de la séance du 29 octobre 2024 - APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Numéro délibération	OBJET	Vote
N° 2024-057	Demande de reconnaissance d'intérêt communautaire d'une partie de la RD105 à l'intérieur de l'agglomération	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-058	Personnel communal – Création d'un emploi permanent pris en application de l'article L.332-8 7° du code général de la fonction publique	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-059	Adhésion à la convention de participation proposée par le CDG 11 – Risque prévoyance	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-060	Indemnité forfaitaire de déplacement à l'intérieur de la commune de résidence administrative	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-061	Convention tripartite avec l'association l'Etang d'Art et les écoles pour les interventions d'art plastique	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-062	Réactualisation de la tarification du périscolaire et de l'extrascolaire au 01 janvier 2025	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-063	Modification de la tarification des produits issus de la Maison des Arts	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-064	Subvention exceptionnelle à l'association Bages en Fêtes	Approuvé à l'unanimité
N° 2024-065	Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégation	Pas de vote

Les délibérations sont disponibles sur le site internet de la commune de Bages

Publié sur le site internet le : 19 décembre 2024

Jean-Louis RIO



Maire de BAGES  
Vice-Président du Grand Narbonne